

CITOYENS, CITOYENNES 2050 • DE L'EXPÉRIMENTATION AU DISPOSITIF PARTAGÉ

Imaginer les futurs climatiques avec les citoyen·nes en première ligne

2025 a démontré, s'il en était besoin, que le changement climatique affecte et affectera toujours plus profondément le quotidien des personnes, des territoires et des organisations. Les plus précaires, les plus fragiles d'entre nous, sont généralement en première ligne, touchés du fait de leurs conditions de logement, de travail, de santé, etc.

Il est temps d'imaginer sérieusement les manières dont le changement climatique va reconfigurer la vie de tous les jours, le travail, les services, les formes de socialisation, etc., sur les territoires.

Beaucoup de collectivités et d'organisations ont commencé ce travail, souvent de manière créative et participative. Mais elles peinent à impliquer les populations en "première ligne", personnes en situation de fragilité et agents de terrain.

La première expérimentation (2024, à Marseille, Paris et dans le département de Seine-Saint-Denis) du projet alors nommé Citadins, Citadines 2050 a pourtant démontré que cette implication était à la fois possible sans nécessiter des dispositifs particulièrement complexes, et nécessaire, parce qu'elle enrichit la connaissance, qu'elle diversifie les visions et qu'elle fait émerger des pistes de travail fécondes.

Nous souhaitons prolonger et élargir ce travail, en collaboration avec d'autres territoires, dans trois dimensions :

1. L'élargissement à d'autres territoires : petites villes, territoires ruraux...
2. L'élargissement des publics participants, pour valider la généralité de la démarche : personnes âgées, handicapées, jeunes...
3. La dimension organisationnelle de la démarche (institutions publiques, associations, entreprises), d'une part pour savoir relier les travaux citoyens avec les processus existants de projection et de décision ; et d'autre part, pour penser de manière inclusive leur propre adaptation au changement climatique.

En reproduisant et adaptant la démarche utilisée lors de l'expérimentation, nous souhaitons également rendre la méthode, réutilisable, de manière indépendante, par des associations locales, des collectivités ou d'autres organisations.

Ce que nous avons appris en 2024

En 2024, plus de 100 participant·es à Paris, Marseille et dans le département de Seine-Saint-Denis, avec l'aide d'artistes (écriture, théâtre, photo, sculpture), ont produit des descriptions saisissantes de la vie dans leurs territoires en 2050. L'objectif était le suivant :

*« Mobiliser l'art et la fiction
pour explorer les conditions d'adaptation des territoires face au
changement climatique,
en associant des populations que l'on n'écoute pas suffisamment sur ces
sujets : habitant·es en situation de fragilité sociale, agent·es de terrain des
collectivités locales. »*

De cette expérience, nous avons appris :

- Que les publics “éloignés” (pas de leur fait) de la participation démocratique, et qui vivent souvent un quotidien difficile (précarité sociale ou administrative, santé, etc.) avaient à la fois la capacité et le désir de s'exprimer sur le futur, le changement climatique et leur territoire.
- Que leur travail collectif éclairait, voire faisait émerger, des sujets, des préoccupations et des pistes d'action pertinentes et trop peu discutées dans d'autres forums.
- Qu'en s'appuyant sur les connaissances et la créativité des participant·es, qui ne demandent qu'à être mobilisées, les dispositifs de participation peuvent rester légers et donc, à la portée des acteurs qui travaillent déjà sur le terrain.

Nous avons également conforté deux convictions qui nous semblent devoir guider les travaux futurs :

1. Le dérèglement climatique n'appartient plus seulement au futur, mais bien au présent. La « transition » des territoires est à la fois un sujet d'adaptation aux crises climatiques, et de mitigation des dérèglements à venir.
2. Le changement climatique ne fait pas disparaître les autres sujets qui comptent pour les habitant·es : questions économiques, démocratiques, d'emploi, de logement, de mobilité, de présence des services essentiels, de sécurité, de discrimination, etc. Ces sujets peuvent de plus en plus difficilement être abordés séparément les uns des autres.

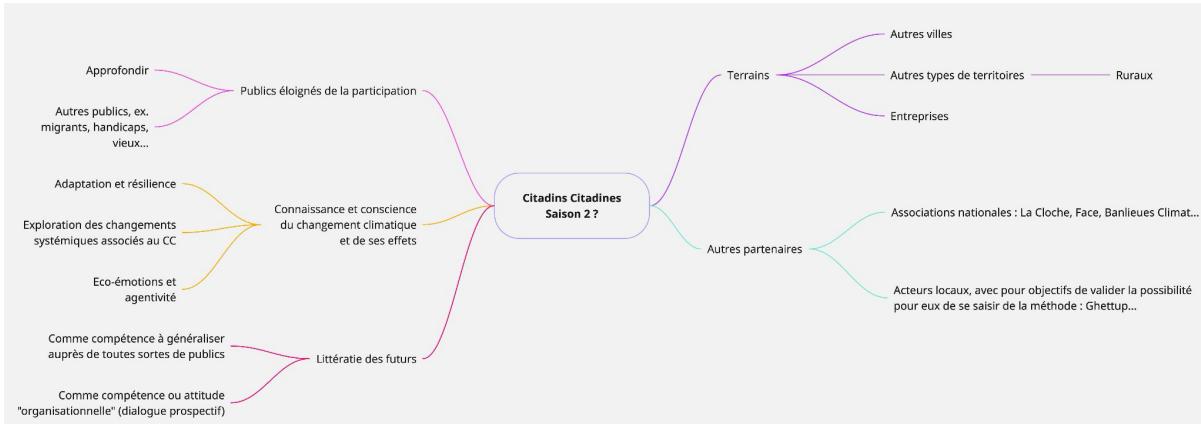
Toutes les conclusions de l'expérimentation de 2024, ainsi que les créations des participant·es, sont accessibles ici :

<https://www.plurality-university.org/fr/projets/citadins-citadines-2050>

Ce que nous proposons en 2026

En 2025, nous avons formalisé et diffusé les enseignements de la première expérimentation. La suite devra se réaliser en collaboration étroite avec des acteurs de terrain, dans l'objectif de favoriser leur autonomie sur ces sujets et ces méthodes.

Plusieurs directions peuvent être envisagées pour cette suite, résumée dans [cette carte mentale](#) :



Nous proposons de nous focaliser sur trois enjeux :

1. L'élargissement à d'autres territoires

Les publics mobilisés en 2024 étaient principalement, soit des agent·es de terrain, soit des citoyen·nes en situation de précarité sociale et/ou administrative, dans trois territoires très urbains : Marseille, Paris, et le département de Seine-Saint-Denis.

Nous souhaitons à la fois continuer à travailler avec des territoires semblables, et étendre la démarche vers d'autres types de territoires : petites et moyennes villes, territoires ruraux, dans leur diversité. De « Citadins, Citadines 2050 », le projet se rebaptise donc désormais « Citoyens, Citoyennes 2050 ».

2. L'élargissement à d'autres publics

Pour valider la généralité de la démarche et en étendre la validité démocratique, il est souhaitable d'étendre l'expérimentation à d'autres publics que l'on rencontre rarement dans les exercices de démocratie participative : personnes âgées vulnérables, jeunes, handicapées, migrantes...

Comme pendant la première saison, ces expérimentations ne peuvent se mener qu'en collaboration avec des organisations locales qui ont déjà établi un lien de confiance avec les publics concernés.

3. La dimension organisationnelle de la démarche

Ce que les citoyen·nes et les agent·es qui prennent part à Citoyens, Citoyennes 2050 disent doit pouvoir être entendu par les institutions publiques, les associations, les entreprises. La démarche doit donc se compléter d'un volet organisationnel, avec deux objectifs :

- Relier ces travaux avec les processus existants de projection, de participation et de décision : la démarche Citoyens, Citoyennes 2050 produit d'abord des créations artistiques, directement issues des participant·es mais dont l'interprétation n'est ni aisée ni directe. Comment les raccorder aux processus de décision existants et pérenniser l'implication des participant·es, que ces processus excluaient souvent (de fait) jusqu'ici ?
- Pour penser de manière inclusive leur propre adaptation au dérèglement climatique : le changement climatique a une dimension organisationnelle (les actions de l'organisation, sa gestion, les conditions de travail, le lien avec les autres parties prenantes...). Citoyens, Citoyennes 2050 doit aussi aider les organisations, à commencer par les collectivités territoriales, à engager une "conversation prospective" à propos de leur propre adaptation aux conditions à venir.

Un objectif commun : la réutilisabilité de la méthode

Pour jouer pleinement son rôle, la démarche de Citoyens, Citoyennes 2050 doit pouvoir être mobilisée de manière indépendante par des associations locales, des collectivités ou d'autres organisations.

Il ne suffit pas pour cela de la mettre en forme et de la publier sous licence libre, même s'il s'agit évidemment d'une condition préalable¹. Il faut surtout vérifier que les acteurs de terrain parviennent à s'en saisir, voire à l'adapter à leur contexte et leurs besoins.

Dans ce but, nous associerons les partenaires de terrain à la conception de la méthodologie, au choix des artistes, à l'animation des ateliers et à la synthèse des apprentissages.

Ce travail débouchera sur une mise en forme de la méthode et des outils, ainsi qu'un guide d'utilisation.

¹ Toutes les productions du Réseau Université de la Pluralité sont placées sous licence Creative Commons : elles peuvent être librement réutilisées, sans restriction, sous réserve d'en citer la source.

Concrètement, comment cela se passe-t-il ?

La démarche Citadins, Citadines 2050 s'appuie sur un cycle de quatre ateliers d'une demi-journée chacun (possibilité d'accorder les ateliers 2 et 3), avec des groupes de 15 à 30 personnes (au-delà de 15 personnes, le groupe est scindé en deux). Chaque groupe ou sous-groupe est accompagné par une personne d'U+ et un·e artiste.

- Atelier 1 (animation : U+) : travailler sur la relation au futur, l'expérience vécue du changement climatique, le passé et (éventuellement) le devenir du territoire.
- Ateliers 2 et 3 (animation : les artistes) : produire des récits spéculatifs de vie dans le territoire, en intégrant les transformations climatiques.
- Atelier 4 (animation : U+) : revenir sur les créations collectives, en identifier les points forts, les tensions, voire les manques ; en déduire des pistes de transformation du territoire.

En amont, la constitution des groupes s'effectue avec l'aide des acteurs du territoire et des associations partenaires.

En aval :

- Les créations des participant·es, leurs conclusions communes (ateliers 4), ainsi que leur analyse par U+, sont rassemblées dans un document dédié, visuellement attractif et facile d'accès.
- Une présentation publique est organisée en commun avec les partenaires du territoire et les participant·es.